



## Déclaration UNSA Éducation au CTSD du 16 mars 2021

Madame la Directrice d'académie, mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Les 1 800 suppressions de postes engagées dans le 2nd degré ne sont pas qu'un chiffre. Elles ont des conséquences sur les conditions de travail des personnels et sur les conditions d'apprentissage des élèves. Malgré le Covid, les dotations sont au plus bas pour les collèges et lycées, annonçant une rentrée très dégradée.

Le 17 février un journal en ligne a publié un article au titre évocateur : « Collèges et lycées: Blanquer pas vacciné contre les suppressions de postes »

Dans cet article, Nicolas Anoto, délégué national collèges-lycées du syndicat SE-Unsa rappelle *«Les heures d'enseignement représentent des postes mais aussi les modalités d'accompagnement des élèves. C'est impossible, avec 30 élèves, de faire des débats en éducation morale et civique, d'utiliser les laboratoires de sciences, d'avoir des petits groupes en langues... Ces heures sont donc supprimées faute de dotations supplémentaires.»* Des classes ferment, d'autres sont en sureffectif. Ce sont des options et des spécialités qui sont supprimées, des travaux pratiques qui n'auront plus lieu, des heures 'accompagnement d'élèves en difficulté qui ne pourront être assurées.

Dans ce contexte, pour les équipes, la seule marge de manœuvre possible est de renoncer aux dispositifs qui bénéficient à tous mais plus particulièrement aux élèves les plus fragiles.

Pour le SE-Unsa il n'est pas acceptable de financer certaines mesures au détriment d'autres faute de moyens.

Le SE-Unsa réaffirme son opposition au recours systématique aux heures supplémentaires pour compenser une insuffisance structurelle de postes dans les établissements.

Depuis maintenant deux ans, les enseignants du second degré subissent une deuxième heure supplémentaire annuelle qu'ils ne peuvent refuser.

Le SE-Unsa le redit : les heures supplémentaires et les postes ce n'est pas pareil, ni pour les élèves, ni pour les professeurs. En imposant ces deux heures les perspectives de carrière et de mouvement, pour nos collègues qui enseignent en collège sont de plus en plus restreintes.

Comme pour l'an passé, l'atterrissage est brutal lorsque enseignants, parents et élus découvrent la déclinaison précise du budget dans les collèges de Côte d'Or. (Clos de Pouilly, deux ou trois divisions perdues, Bachelard, Seurre, ... la liste est longue ).

**Difficile à admettre en période de pandémie car même si les familles les plus « résilientes » ont pu s'adapter pour beaucoup d'autres foyers de nos élèves les dégâts seront parfois irréversibles.**

**Il est bien regrettable que le gouvernement soit à ce point enclin à cette pathologie : l'incapacité à nommer la réalité. Une habitude malsaine qui conduit à construire un rapport incertain entre les mots et les choses auxquelles il renvoie, rendant ainsi la parole publique inopérante.**

**Confiance ou méfiance ?**

**L'école de la confiance c'est celle qui prendrait le temps d'expliquer aux collègues AESH ce que le changement d'employeur va changer plutôt que de leur demander de rompre leur contrat. C'est celle qui permettrait aussi d'avoir assez de personnels au rectorat pour accompagner ces collègues qui sont trop souvent encore dans la précarité.**

**L'école de la confiance c'est celle qui doterait les établissements en heures postes pour ne plus avoir de postes partagés sur trois établissements.**

**L'école de la confiance c'est celle qui permettraient aux jeunes collègues d'avoir d'autres perspectives plus réjouissantes que les mesures de carte scolaire ou des services « décousus ». « Je ne suis qu'une variable d'ajustement » nous disait un collègue récemment.**

**La posture gouvernementale actuelle s'avère aussi éloignée de la réalité telle qu'elle est, mais aussi de la société telle qu'elle se dessine.**

**Quels que soient les efforts accomplis par les collègues de la DOSEPP qui gèrent les ressources humaines, la carte proposée ne permettra pas aux enseignants d'accueillir et de former correctement tous les jeunes collégiens. Protéger notre république et la démocratie, c'est aussi donner à tous nos élèves le moyen de comprendre les débats politiques cruciaux à venir.**

**Le SE-UNSA appelle tous les collègues qui en auront encore la force à se rassembler le 23 mars pour exprimer le refus d'une école au « rabais ».**